

L'apprentissage, une formule efficace qui gagne les universités

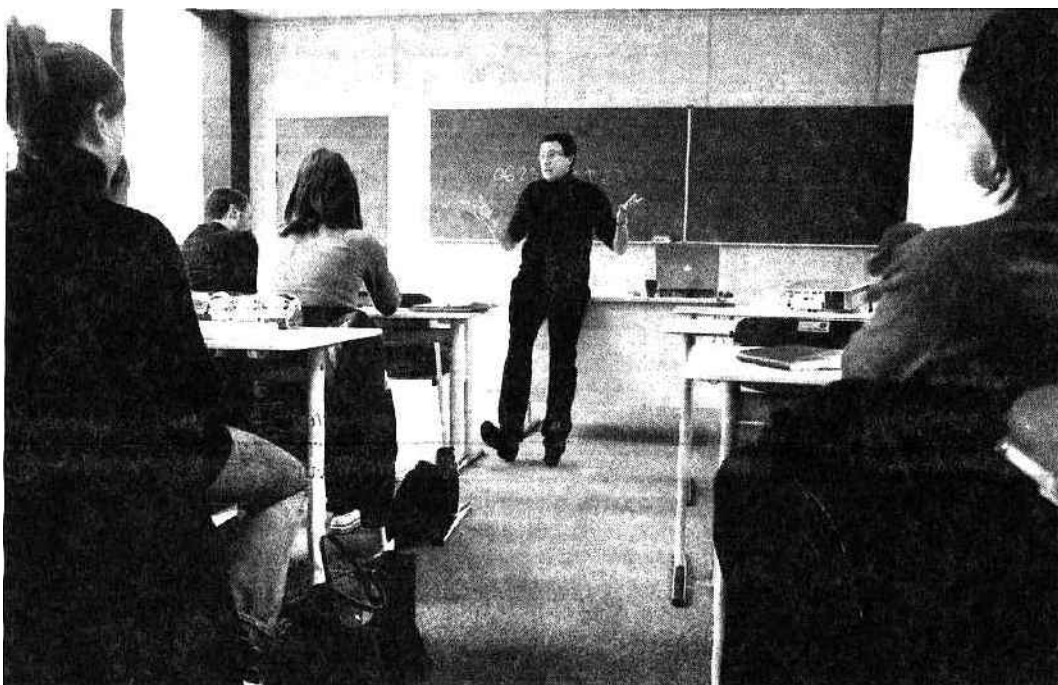
Exigeant une forte motivation, ces contrats rémunérés facilitent l'insertion professionnelle

Pauline Mauger, 23 ans, poursuit des études universitaires par la voie de l'apprentissage. Durant deux jours, elle étudie sur les bancs de la fac son master professionnel (bac + 5) de communication des entreprises et des institutions à l'université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Les trois autres, elle les passe à Disney Village comme chargée de communication et de marketing, où elle est encadrée par une tutrice. Son contrat d'apprentissage avec la société Disneyland Resort Paris, par l'entremise du centre de formations des apprentis (CFA) de l'université, lui permet de gagner 78 % du smic. « Je conseille l'apprentissage à tout le monde, assure-t-elle. C'est un atout formidable pour trouver du travail grâce à l'expérience acquise. »

Associé aux formations de faible niveau comme les CAP ou les BEP, l'apprentissage se fraie un chemin dans l'enseignement supérieur. Son développement figure au rang des mesures préconisées par le schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle remis fin mars au premier ministre par Pierre Lunel, le délégué interministériel à l'orientation.

Avec 1 500 apprentis, soit 14 % de ses effectifs, l'université de Marne-la-Vallée affiche un record dans un paysage plutôt frileux. On comptait, au 1^{er} janvier 2006, près de 71 000 apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur (dont 35 000 en BTS et près de 5 000 en IUT) sur plus de 2 millions de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur.

Pour l'étudiant, les avantages sont incontestables : une réussite au diplôme de l'ordre de 95 %, une très bonne insertion professionnelle et un salaire au prorata du smic.



L'université de Marne-la-Vallée compte 1 500 apprentis. NATHALIE DESSERME/TANGO PHOTO POUR « LE MONDE »

L'Université, elle aussi, est gagnante. Elle reçoit du CFA, l'organisme gestionnaire, des financements pour ses coûts de formation qui proviennent des entreprises (par l'intermédiaire de la taxe d'apprentissage) et de la région. Et elle élabore au contact des entreprises une offre de formation au plus près des besoins. L'entreprise, enfin, trouve, grâce aux apprentis « un vivier de prérecrutement avec des étudiants très motivés », explique Michelina Barthout, directrice du service commun d'éducation permanente de Paris-XII.

Créé en 1990, le CFA Sup 2000 de Saint-Maurice (Val-de-Marne) collabore avec huit universités de banlieue et compte quelque 2 400 apprentis, dont un millier à Paris-XII. « En dix ans, le public a

changé, explique Josiane Fournet-Tatin, la directrice. Au départ, les jeunes venaient principalement pour se former dans l'entreprise. Aujourd'hui, l'apprentissage, du fait du salaire qu'il confère, intéresse de plus en plus les jeunes des classes populaires comme moyen d'accès à des études longues. »

« Levier de changement »

L'apprentissage, réservé aux moins de 26 ans, implique une forte motivation. « Il faut être bossé, assidu et bien organisé, car on a le même programme que les étudiants », témoigne Magali Cabrier, apprentie en première année de master en gestion informatique des entreprises et salariée de l'Agence d'essai ferroviaire de la SNCF.

L'apprentissage s'est développé en même temps que les licences et masters professionnels dans de nombreuses filières : économie et gestion, ressources humaines, communication, management, droit des affaires... « C'est un vrai levier de changement pour les universités », considère M^{me} Fournet-Tatin. Reste à convaincre une partie des universités, encore réticentes, de développer une voie qui demande un fort investissement de la part des enseignants.

Reste aussi à résoudre le problème des financements. Le gouvernement a imposé aux entreprises de 250 salariés et plus un quota de 3 % d'apprentis en 2008, mais la taxe d'apprentissage, elle, reste identique. ■

MARTINE LARONCHE